

Ecrit par Echo du Mardi le 2 juillet 2021

# Mme JULIEN Marguerite



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 2 juillet 2021 sous réserves d'incidents**

## **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL**

### **DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de  
procédure civile  
Loi n°2016-1547du  
28 novembre 2016**

Par testament olographe du 31 janvier 2009, **Mme Marguerite Marie Andrée Louise Colette JULIEN**, en son vivant sans profession, demeurant à ORANGE (84100) avenue Général de Gaulle Résidence le Montmirail bat A, Née à BOURG-DE-PEAGE (26300), le 6 octobre 1931, veuve de Mr Jean MICOLET, décédée à ORANGE (84100) le 16 mai 2021, A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), le 04 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Jean-Baptiste BOREL, notaire à ORANGE (84150), référence CRPCEN 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS (84200) de



Ecrit par Echo du Mardi le 2 juillet 2021

l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.  
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
3951445

Publié le 02/07/2021